

International

« Arrêtez-moi ! », JK Rowling en guerre contre une loi punissant la transphobie

Une loi mise en application le 1er avril en Écosse introduit un nouveau délit d'incitation à la haine à l'encontre des personnes transgenres. Ses détracteurs craignent des atteintes à la liberté d'expression.

Par Laure Van Ruymbeke

Publié le 02/04/2024 à 21h11, mis à jour le 02/04/2024 à 21h29



JK Rowling à l'avant-première du film « Les secrets de Dumbledore » le 29 mars 2023. © Avalon / Starface

Temps de lecture :
5 min



Le choix du 1^{er} avril pour faire passer une loi aussi controversée était hasardeux. Ce lundi, la très commentée Hate Crime Bill est entrée en vigueur en Écosse, après sa difficile adoption il y a trois ans par le parlement d'Holyrood, à 82 voix contre 32. La loi a pour but de consolider la législation existante du Royaume-Uni sur les crimes de haine, raciaux et sexuels, et introduit un nouveau délit pour « les comportements menaçants ou abusifs visant à attiser la haine » à l'encontre de l'âge, du handicap, de la religion, de l'orientation sexuelle ou de l'identité transgenre d'une personne. Elle prévoit également des peines plus sévères pour les personnes reconnues coupables de crimes considérés comme « aggravés par des préjugés ».

C'est sur la dernière caractéristique, l'identité transgenre, que le débat est particulièrement virulent. Parallèlement à cette loi, le projet de loi facilitant le changement d'identité en Écosse a fait émerger, ces dernières années, une opposition très marquée entre les militantes féministes et les militants transgenres. Les premières considèrent que le sexe biologique prime

sur le genre et s'insurgent contre un système qui verrait des « hommes prédateurs » se glisser dans les espaces réservés aux femmes, comme les vestiaires, les toilettes ou les prisons. Elles protestent aujourd'hui face à ce qu'elles considèrent comme une atteinte à la liberté d'expression. De plus – et elles ne sont pas les seules – elles dénoncent l'absence de protection pour les femmes, non visées par la loi.

LA NEWSLETTER INTERNATIONALE

Tous les mardis à 11h

Recevez le meilleur de l'actualité internationale.

S'inscrire

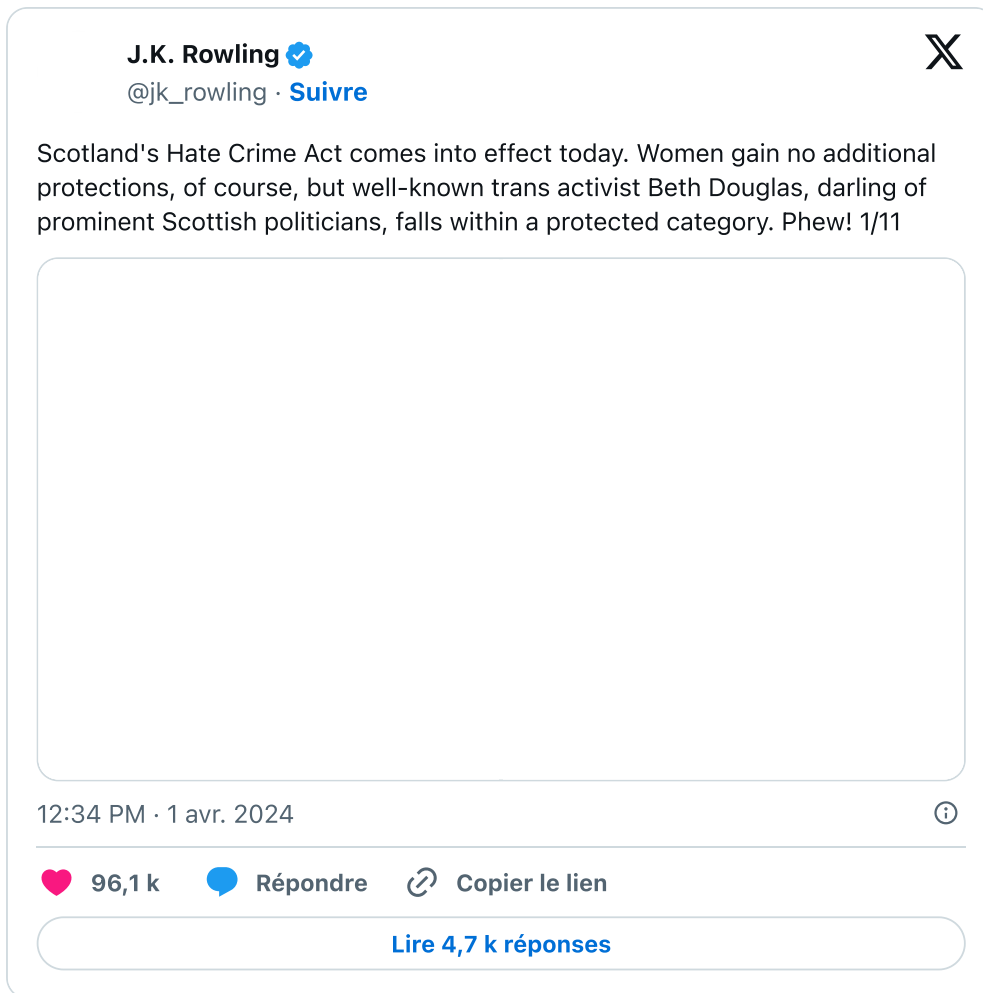
En vous inscrivant, vous acceptez les [conditions générales d'utilisations](#) et notre [politique de confidentialité](#).

À lire aussi : **P** Transgenres en Écosse : pourquoi Nicola Sturgeon et J. K. Rowling se déchirent

Les seconds estiment que la loi doit les protéger en tant que minorité. Soutenue par le Premier minist **Humza Yousaf**, elle permettra selon lui de lutter contre « une marée montante de haine ». Il a indiqué sur Sky News qu'il ne s'agit pas « de la police de Twitter, ni des activistes, ni des médias [...] ni même des hommes politiques », mais qu'il appartiendra à « la police d'enquête ». Il promet une loi distincte pénalisant la misogynie.

« **Arrêtez-moi !** »

Lundi matin, JK Rowling était prête à contre-attaquer. Devenue la porte-voix du mouvement féministe en Écosse, elle a partagé avec ses 14 millions d'abonnés sur X dix portraits de personnes transgenres très médiatisées, en les tournant en ridicule. Comme Isla Bryson, « une jolie jeune fille écossaise et double violeur (qui) a trouvé sa véritable identité féminine peu de temps avant qu'elle soit condamnée », a-t-elle ironisé. De son vrai nom Adam Graham, Isla Bryson avait été envoyée dans une prison pour femmes, mais face à la polémique, en 2023, Nicola Sturgeon, alors Première minist, avait tenu à « rassurer le public » en la transférant dans une prison pour hommes.



À lire aussi : Transgenres, cancel culture, violences... Les confessions de J. K. Rowling

« Poisson d'avril ! » s'est exclamée l'autrice de la saga Harry Potter, Écossaise d'adoption. « Je plaisante. Évidemment, les personnes mentionnées dans mes tweets ne sont pas du tout des femmes, mais des hommes, tous. » Dans un long récit sur sa plateforme, elle poursuit : « La liberté d'expression et de croyance prend fin en Écosse si la description précise du sexe biologique est considérée comme criminelle. » Elle termine en indiquant être « à l'étranger, mais si ce que j'ai écrit ici est considéré comme un délit aux termes de la nouvelle loi, j'ai hâte d'être arrêtée à mon retour dans le berceau des Lumières écossaises. »

Pas de poursuites contre JK Rowling

Mardi matin, le Premier ministère Rishi Sunak a exprimé son soutien à JK Rowling dans le *Telegraph* : « Les gens ne devraient pas être pénalisés pour avoir énoncé de simples faits sur la biologie. Nous croyons en la liberté d'expression dans ce pays, et les conservateurs la protégeront toujours. » Une ligne – appréciée par son électorat – qu'il a toujours tenue. L'année dernière, son gouvernement avait obtenu des juges de bloquer un projet de loi écossais facilitant le changement de genre.

Mardi après-midi, la police a déclaré que les commentaires de JK Rowling « ne sont pas considérés comme criminels. » Ce qu'a salué l'autrice sur X : « J'espère que toutes les femmes

écossaises souhaitant s'exprimer sur la réalité et l'importance du sexe biologique seront rassurées par cette annonce. » Beaucoup de bruit pour rien ?

I hope every woman in Scotland who wishes to speak up for the reality and importance of biological sex will be reassured by this announcement, and I trust that all women - irrespective of profile or financial means - will be treated equally under the law.<https://t.co/CsgehF2a5d>

— J.K. Rowling (@jk_rowling) April 2, 2024

Ambiguïtés de la loi

Au-delà des polémiques, plusieurs juristes appellent au calme. Adam Tomkins, ancien déprouté conservateur et responsable du comité de justice de Holyrood impliqué dans l'adoption de la loi, estime dans le quotidien écossais *Herald* qu'elle ne criminalise pas les commentaires offensants pour autrui.

« La loi ne couvre pas la simple controverse, tempère de son côté le juriste James Chalmers, de l'Université de Glasgow. L'incitation à la haine est un seuil très élevé, comme les appels à blesser ou à tuer des membres d'un groupe particulier. » S'agissant de la liberté d'expression dans l'espace privé, le professeur explique qu'il ne s'agit pas d'une première. « Une différence toutefois, l'infraction antérieure d'incitation à la haine raciale était assortie de ce que l'on appelait une « protection de logement », en vertu de laquelle l'infraction ne pouvait être commise à domicile. Cette protection n'existe plus dans la nouvelle législation. Mais dans la pratique, il est difficile de voir comment une conversation privée pourrait avoir pour effet ou pour but d'attiser la haine. »

Face à ces inquiétudes, le gouvernement écossais s'est montré rassurant et renvoie à la police toute question portant sur un cas précis. Cependant, selon le secrétaire général de la police écossaise, David Kennedy, un tiers de la police n'a toujours bénéficié de la formation « de deux heures » en ligne mise en place. Il fustige le fait que la police soit embarquée « dans un environnement de droit pénal », alors que les financements dont elle a besoin n'ont pas été pourvus.

L'ultra-médiatisation de la loi ainsi que les ambiguïtés dans son application risquent de faire exploser le nombre de plaintes et de procédures.

Un avis, un commentaire ?

Partagez votre opinion avec les autres membres du Point.

S'abonner

Ce service est réservé aux abonnés. [S'identifier](#)

Commentaires (6)

haricaut 02-04-2024 • 23h16

Et on est endroit de s'opposer a ces nouvelles tendances soi disant progressistes qui détruisent la société

Cantalette 02-04-2024 • 22h53

Total soutien à elle.

gillesderais 02-04-2024 • 22h38

Soutien indéfectible à JK Rowling, en guerre contre l'obscurantisme.

Charles de Schwarzach 02-04-2024 • 22h36

Ce premier ministre, à l'origine de lois grotesques, appartient à quel clan ?

 **Le Point**



S'abonner

La décadence de Rome, renaît de ses cendre en terre écossaise. Honte à vous, pendant ce temps la, l'islamisme triomphant... [Lire plus](#)

agri2 02-04-2024 • 21h28

Le wokisme au sommet de la bêtise.

L'INFO EN CONTINU

21H11 - « Arrêtez-moi ! », JK Rowling en guerre contre une loi punissant la...

20H00 - Russie-Otan : la vérité enfin révélée

19H48 - Attaque du consulat iranien : quand Israël joue avec le feu

17H31 - Guerre en Ukraine : pourquoi la Russie n'utilise pas le char Armata

Toute l'actualité International



Rejoignez les esprits libres

1€ | le 1^{er} mois
sans engagement

S'abonner

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

P. En Belgique, la chasse aux Kurdes



P. Ukraine : ce soldat français qui se bat pour Poutine



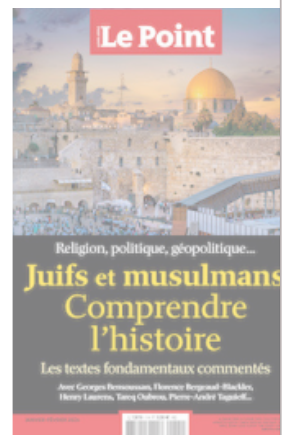
P. Yann Coatanlem : « L'appauvrissement de l'Europe me préoccupe »



LES PLUS LUS

- 1 Mort d'Émile : les recherches se poursuivent pour tenter de comprendre le déroulé du drame
- 2 Guerre en Ukraine : pourquoi la Russie n'utilise pas le char Armata
- 3 Mort d'Émile : des vêtements retrouvés, la cause de la mort toujours inexplicée

NOS HORS-SÉRIES



Mardi 5 mars 2024

[Voir les hors-séries](#)


LE CLASSEMENT DES HÔPITAUX



P. EXCLUSIF. Les tableaux d'honneur 2021 des hôpitaux et cliniques

P. Palmarès des hôpitaux : un professeur de médecine dénonce la censure

[Trouver le meilleur hôpital](#)

Le Point

Consultez toute l'actualité en France et dans le monde sur *Le Point*, suivez les informations en temps réel et accédez à nos analyses, débats et dossiers.

LES UNIVERS



Le Point Montres



Le Point Vin



Le Point Auto



Le Point Pop



Le Point Afrique



Eurêka

LIRE LE POINT

Abonnement
L'édition de la semaine
La boutique
L'application mobile
Les newsletters

À PROPOS

Expérience Le Point
Tutoriel Vidéo
Publicité
Le Point Stories
Nous sommes OJD
Les forums du Point

LIENS UTILES

Nous contacter
Nos journalistes
Archives
Le Point pour les déficients visuels
FAQ
Abonnements
Crédit d'impôt
Plan du site

LES SERVICES

Cours de langues
Forfait mobile
Comparateurs PER
Code promo lastminute.com
Code promo C&A
Code promo Emirates
Code promo Bleu Bonheur
Code promo SFR

SUIVEZ-NOUS



[Portail de la transparence](#) - [Mentions légales](#) - [CGU](#) - [CGV](#) - [Conditions générales d'un compte client](#) - [Charte de modération](#) -

[Politique de protection des données à caractère personnel](#) - [Gérer mes cookies](#)